COMMUNE DE

PLOURIVO

BULLETIN MUNICIPAL

DOSSIER :
Sécurisation de la RD 15...**P7**

CULTURE :
Les musiciens de Plourivo...**P8**

Pont du Houël. Crédit photo : Mme Brigitte ULLIAC

KUMUN PLOURIVOÙ

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Gwengamp Pempoull TOLPAD-KÊRIOÙ

N° 51 décembre 2020
Plourivo.fr

Le mot du maire

Véronique CADUDAL, Maire

Chères Plourivotaines, Chers Plourivotains,

L'année 2020, restera une année très particulière en raison de l'épidémie de COVID-19 qui a eu un impact sur chacun d'entre nous.

Le quotidien de tous, jeunes et moins jeunes, travailleurs et retraités, associations, commerçants, artisans et particuliers, a été bouleversé.
Nous avons tous dû nous adapter à cette situation exceptionnelle.
Cette crise aura des conséquences, en premier lieu sur les personnes touchées directement par la maladie, mais aussi sur les commerces et l'économie en général, et bien évidemment sur les associations.
L'équipe municipale se joint à moi pour assurer à chacun d'entre vous notre soutien et nous serons mobilisés pour accompagner la reprise des activités associatives dès que cela sera possible.
Cette année 2020, aura également été marquée par la disparition de notre doyenne, Gabrielle DAUPHIN, le 2 novembre, à l'âge de 106 ans. Un hommage lui est rendu dans ce bulletin.
Malgré ce contexte hors du commun, la nouvelle équipe municipale s'est très vite mise au travail afin de mettre en œuvre les projets communaux : la réalisation des travaux de sécurisation des entrées de bourg, la mise en place prochaine de dispositifs de réduction de vitesse sur l'axe Penhoat/Paimpol, le lancement de la réalisation d'un lotissement Chemin N'All Gaer.
Le début de l'année 2021 sera encore, sans aucun doute, bouleversé par la crise sanitaire, et j'ignore si la collectivité pourra vous recevoir pour vous présenter nos vœux.
Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2021.

Ma zud kaezh deus a Blourivoù,

Abalamour d'ar c'hleñved-red kaset gant ar C'hovid-19 e vo bet dibar ar bloavezh 2020 penn-da-benn. Bec'hiet en do bet kalz war ur bern treoù e-barzh buhez pep hini diouzhimp.

Pennbouellet e vo bet buhez pemdeziek an holl dud, koulz kozh ha yaouank, labourerien ha tud war o leve, koñversanted, artizaned ha hiniennoù. Ret eo bet dimp holl en em ober diouzh ar stad dreistordinal-se.
Heuliadoù a deuy gant an enkadenn-mañ, da gentañ war an dud bet tizhet war-eeun gant ar c'hleñved, met ivez war ar c'hoñversioù hag an ekonomiezh dre vras, hag evel-just war ar c'hevredigezhioù.
Ar goñsailherien, a-unan ganin, a c'hall asuriñ pep hini diouzhoc'h e vefet sikouret ganimp ha prest e vefomp da reiñ an dorn d' adlakaat buhez ar c'hevredigezhioù war he rez kenkent ha ma vo moaien.
Merket e vo bet ar bloaz-mañ ivez gant marv an den koshañ eus hon c'humun, Gabrielle Dauphin, d'an 2 a viz Du, en he c'hwec'h vloaz ha kant. Enor zo rentet dezhi war ar c'hanndig-mañ.
Goude ma ne oa ket bet gwall aezet gant pezh ne oa bet gwelet gant den ebet biskoazh, e oa en em lakaet ar skipailh nevez ouzh ar stern evit kas war-raok al labourioù planiet : kempenn an henchoù evit ma vo muioc'h a surentez en antreoù ar bourk, lakaat skoilhoù da derriñ lañs war an hent entre Penc'hoad ha Pempoull, kregiñ da sevel tiez war an dachenn dre lodennoù a-hed hent 'N Ale Gaer.
Pennbouellet e vo c'hoazh penn-kentañ ar bloaz 2021 moarvat, abalamour d'ar c'hleñved ha n'ouvezan ket hag-eñ a c'hallfomp degemer ac'hanoc'h da-geñver hetoù ar bloaz nevez.
Hetiñ a ra an holl goñsailherien a-unan ganin, da bep hini diouzhoc'h, gouelioù dibenn-bloaz plijadurus hag ur bloavezh mat en 2021.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE .....P2.
VIE COMMUNALE .....P4 à 7.
CULTURE .....P8 à 9.
VIE PRATIQUE .....P10 à 13.
ÇA SE PASSE ICI .....P14 à 15.
ECHO DES ECOLES .....P16.
HISTOIRE .....P17.
AGGLOMERATION .....P18 à 19.
ENVIRONNEMENT .....P19.
ANIMATIONS .....P20.

Dernière minute !

Sous réserve d'obtenir les autorisations nécessaires à cause de la crise sanitaire Covid 19, la commune vous invite à venir découvrir le spectacle suivant :

Dimanche 27 décembre à 15 h, spectacle de Noël de Samuel Péron à la salle polyvalente.

Directeur de la communication : Véronique CADUDAL, Déléguée à la communication : Frédérique Havet, ainsi que les membres de la commission communication. Création graphique et mise en page : katiabenstudio.com 06 51 27 05 41. Imprimeur : PrintOClock 229 Route de Seysses, 31100 Toulouse. Bulletin édité par la Mairie de Plourivo

Etat civil

Naissances

Lenny CAOUS
né le 23 août 2020

Leila LECAREUX
née le 4 octobre 2020

Izïa DUVAL
née le 23 octobre 2020

Etienne JAMIN
né le 29 octobre 2020

Nikodem BOMBALA
né le 16 novembre 2020

Bleuenn ROBERT
né le 17 novembre 2020

Mariages

Sébastien LE COR et Typhaine JACOB
le 1 août 2020

Erwan BOZEC et Nolwenn BRONNERT
le 31 octobre 2020

David MASSET et Mélodie THOMAS
le 14 novembre 2020

Décès

Albert GICQUEL
le 4 juillet, 84 ans

Jannick PERQUIS épouse CORLOUER
le 28 juillet, 76 ans

Marie-France MAROT épouse FLEURY
le 12 août, 78 ans

Amélie RIOU épouse LAURENT
le 13 août, 85 ans

Marc BARRIER
le 6 septembre, 75 ans

Yveline LE BASTARD
le 9 septembre, 65 ans

André LE BUAN
le 29 septembre, 74 ans

Danielle CHÉRY épouse LE BUAN
le 26 octobre, 75 ans

Gabrielle LE TALLEC épouse DAUPHIN
doyenne, le 2 novembre, 106 ans

Bienvenue à Jean-Marc et Benoit

Deux adjoints techniques territoriaux viennent compléter l'effectif, en tant qu'agents polyvalents des services techniques.

Jean-Marc LE MINOUX a rejoint l'équipe le 1er septembre. Agé de 51 ans, il dispose d'une longue expérience de soudeur dans la construction navale et a de solides connaissances en matière de bâtiments.
Benoît FOURNEAU a été recruté le 1er octobre après avoir servi à la CMA-CGM pendant 17 ans. Agé de 37 ans, il a obtenu le titre d'ouvrier du paysage dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Etat de catastrophe naturelle

Le week-end du 3 octobre a été marqué par la tempête Alex. Première de la saison hivernale, cette tempête a causé des dégâts importants.

Les pluies diluviennes ont occasionné : le débordement de l'étang de Mahalez et de l'étang du Bourgblanc, et le débordement d'un certain nombre de douves, notamment, route du Loudour, route François Prigent, boulevard des Ecureuils, route de Toul Hoat, route de Frynaudour.

Ces difficultés ont été principalement dues à des buses encombrées. Les services techniques se sont déplacés aux différents endroits concernés pour remédier à ces problèmes. Sur certains points de l'hydrocurage est nécessaire, voire des travaux plus conséquents, notamment route du Loudour.

Cet épisode pluvieux a provoqué également l'effondrement du sou-bassement route de l'Europe.

Il n'y a pas eu d'inondation dans des habitations, mis à part une infiltration dans une dépendance en bas de la Côte du Diable et une cave inondée allée du Bois Dormant.

La commune a été placée en état de catastrophe naturelle par arrêté du 7 octobre 2020, notifié le 8 octobre.

Les sinistrés avaient dix jours à compter de la notification pour adresser leur déclaration à leur assurance.

Acquisition de nouveau materiel

De nouvelles guirlandes lumineuses ont fait leur apparition et illuminent les traversées de la route du bourg. Chaque année le conseil municipal vote une enveloppe au budget pour enrichir le parc de décorations de la commune et assurer leur remplacement si besoin.

Un siège ergonomique a été commandé à la demande des ATSEM de Penhoat. L'essai ayant été concluant, deux exemplaires supplémentaires ont été livrés à la Toussaint.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la cérémonie s'est tenue sans public du fait du confinement.

Etaient présents : Messieurs Philippe Riou et Pascal Horellou **et sur la photo :** M. Daniel Ollivier, Président de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC) ; Mme Véronique Cadudal, maire ; Mme Marie-Annick Allair, correspondante défense et M. Yves Ollivier, porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants (UNC).

Un abribus

a été commandé. Il sera installé au Danot au niveau de l'intersection du chemin François Ollivier et du chemin de Moulouarn.

Noël des ainés

En raison des conditions sanitaires actuelles, le repas des anciens se tenant habituellement au mois d'octobre n'a pas pu être organisé. C'est pourquoi un panier gourmand a été distribué aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans entre les 7 et 18 décembre. Cette distribution, animée par les membres du CCAS, s'est faite à la salle polyvalente, pour respecter la distanciation physique, sans pour autant perdre le lien social.

Un sapin pour les commercants

Afin de soutenir nos commerçants dans cette période difficile, la municipalité a offert un sapin de Noël à chacun d'entre eux. Ceci leur permet de participer à la décoration des rues de la commune à l'heure des fêtes de fin d'année.

Hommage à Mme Gabrielle Dauphin

Gabrielle DAUPHIN, née le TALLEC, a vu le jour le 1er novembre 1914 à Penhoat.
Orpheline de mère à l'âge de 2 ans, elle a été élevée en grande partie par ses grands-parents. Elle avait 9 ans au moment de l'affaire Seznec, et se souvenait que le jour du mariage de sa marraine à Traou Nez, M. QUEMENEUR qui était invité, ne s'est jamais présenté. Denis SEZNEC est souvent venu rencontrer Gaby, espérant que ses souvenirs l'aideraient dans ses démarches de tentative de réhabilitation de Guillaume SEZNEC.

Dès l'âge de 11 ans, elle commence à travailler dans une ferme au Danot.
Elle se marie, à l'âge de 24 ans, avec François DAUPHIN. De cette union naitront quatre enfants : Fernand, Jean-Claude, Nicole et Marie-Chrisine.
Tout en élevant ses enfants, elle continue à travailler, à la journée, dans les fermes avoisinantes. En 1961, elle devient porteuse de télégrammes pour la Poste et ce jusqu'à l'âge de la retraite, moment où les télégrammes disparaissent.
Veuve à l'âge de 69 ans, elle vit dans sa maison jusqu'à l'âge de 98 ans, avant d'aller résider chez sa fille Nicole.

Toujours présente à la cérémonie du 11 novembre jusqu'en 2017, elle a pendant de nombreuses années participé à la vente du bleuet et à la collecte des cotisations des anciens combattants.

Grand-mère de 12 petits-enfants et de 23 arrières petits-enfants, Gaby était toujours attentive à chacun d'entre eux.

Gaby, qui était la doyenne de Plourivo depuis mai 2013, s'en est allée le 2 novembre 2020 à l'âge de 106 ans.

Concours **maisons fleuries 2020**

Au vu du contexte sanitaire les participants n'ont pas pu être reçus pour la remise des prix et un pot amical, nous espérons les recevoir au printemps.

Résultats :

Jardin 1ère catégorie (- de 1000 m²)

ISOLA Michel et Marie-Claire,
8 Allée des cerisiers

CONAN Pascal,
2 Allée des cerisiers

Jardin 2e catégorie (+ de 1000 m²)

BLONDELLE Berthe,
Ty Caer

MERRER GUIHO Marie-Claude,
8 Route de Ruellan

FICHOU Ghislaine,
5 Allée Jean Goanvic

Jardin 7e catégorie (gîte)

EL BAHLI,
11 Route de Pont Canon

LE ROUX Roger,
7 Route du Castel

VEILLEUX Gérard,
37 Route de Sainte Ambroise

Jardin 9e catégorie (potager) au naturel

MONTEVILLE Vivianne et François,
12 Chemin de Moulouarn

AUBRY Christiane,
15 Chemin du Moulouarn

Façade

BOCHER Anne-Marie,
3 Route de Saint Ambroise

ISOLA Michel et Marie-Claire,
8 Allée des cerisiers

MONTEVILLE Vivianne et François,
12 Chemin de Moulouarn

AUBRY Christiane,
15 Chemin du Moulouarn

BLONDELLE Berthe,
Ty Caer

Chapelle

Chapelle
Saint Ambroise

Vie communale

Sécurisation de la RD 15

La sécurisation des entrées de bourg est une préoccupation des élus depuis plusieurs années, la première réflexion ayant débuté en 2011.

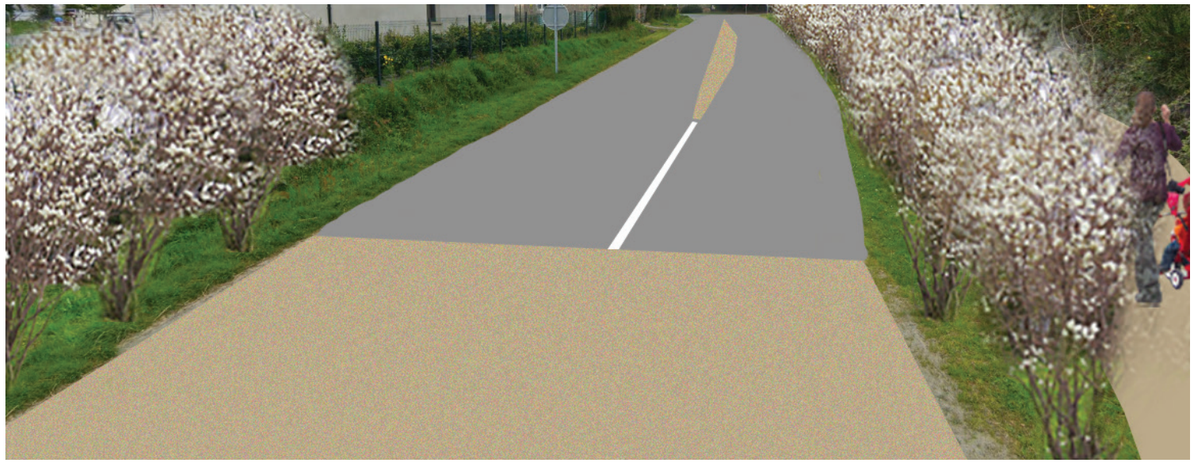

En 2017, un technicien de la ville de Paimpol a été sollicité pour réaliser une première étude, laquelle a été interrompue en raison d'une mutation professionnelle de cet agent.

En avril 2018, la commune sollicite l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) pour réaliser une étude de faisabilité d'aménagements de modération de la vitesse sur les deux entrées d'agglomération.
Des comptages sont réalisés fin juin/début juillet 2018 route de Paimpol et route de l'Europe.

L'analyse des résultats fait apparaître des vitesses élevées, largement supérieures aux vitesses autorisées : 70 ou 50 km/h.

Un test d'écluse, par un balisage temporaire, est réalisé route de Paimpol en mars 2019. Les résultats démontrent une forte baisse des vitesses. Route de l'Europe, la commune est favorable à la création d'une liaison piétonne entre Kerbellec et le Bourg.

L'enveloppe financière établie par l'ADAC est de 120.000 € HT et la maîtrise d'œuvre est confiée au bureau d'études QUARTA.

Une première réunion de travail organisée le 7 novembre 2019 permet aux membres de l'exécutif (maire et adjoints) de visiter des chantiers réalisés sur d'autres communes.
Une présentation des esquisses auprès de la commission travaux est faite les 16 et 29 janvier 2020. Le 13 février 2020, une réunion publique est organisée avec présentation d'un projet. Toutefois, l'estimatif dépasse l'enveloppe initialement établie. Afin de demeurer dans l'enveloppe financière, la collectivité recadre le projet dans ses limites initiales et retire certains aménagements : les murets en pierre, les accès riverains d'un côté de la route de l'Europe ainsi qu'une portion du chemin piéton route de Paimpol.
Le nouveau projet est ainsi présenté le 8 septembre en commission travaux qui donne un avis favorable.

La commission finances du 9 septembre examine le volet financier et le 14 septembre 2020, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet et autorise le lancement de l'appel d'offres.

L'entreprise EIFFAGE est désignée attributaire du marché pour un montant de 112.995 € HT soit 135.594 € TTC.

La commune profite de ces travaux pour procéder à la réfection du réseau d'eau pluviale de la route de Paimpol.
L'Etat intervient dans le financement de ce programme au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 33.000 € ; le concours financier du département et de Guingamp-Paimpol Agglomération a été sollicité.

Les travaux ont débuté le 23 novembre 2020.

Savez-vous que plusieurs musiciens professionnels habitent notre commune ? En ces temps de pandémie et de confinements répétés, ils affrontent eux aussi une période bien délicate, financièrement et artistiquement. La musique est une des belles choses de la vie, et la musique vivante, en direct, est à chaque fois une expérience intense! Alors pensez à eux lorsqu'il sera de nouveau possible d'organiser des fêtes et des animations ! **Silvi Donnart, Déléguée à la Culture**

Charles Gambiez

Comme beaucoup d'artistes, Charles Gambiez est polyvalent, mais sa pratique musicale s'articule autour de deux piliers : la guitare et la chanson.

Son diplôme du Centre de Formation des Musiciens Intervenants lui permet d'initier de nombreux enfants : par exemple, il animait, les mois derniers, au centre de loisirs de Paimpol, un atelier de création de bandes sonores. Parallèlement, Charles donne son spectacle à destination d'un très jeune public, "Popotes et comptines", dans lequel se mélangent découvertes sonores, percussions d'objets et corporelles, comptines, déjà joué plus de cent fois dans divers établissements et festivals de France. Il en peaufine actuellement un autre, qui s'appellera "Kokell", lui aussi à base de percussions, sur le fil conducteur d'une histoire qui se passe en Bretagne, et pour un public un peu plus âgé.

Vous avez pu apprécier son duo avec la chanteuse Emmanuelle Le Diuzet, de la compagnie Les Grillons à l'Ouest, lors de spectacles de Noël municipaux. Il travaille aussi un répertoire de reprise de chansons françaises avec Claude Tezza, guitariste et mandoliniste jazz. Et c'est lui qui accompagne dorénavant le groupe de chanteuses bien connu "Les Garagistes".
Les spectacles de Charles Gambiez sont produits par Big Bravo Production. Il est membre de la Compagnie de Poche : ciedepoche.com.
Retrouvez-le sur popotesetcomptines.wordpress.com . charles.gambiez@gmail.com ou 06 65 07 91 96.

Manuelle Campos

... n'a jamais pu envisager d'autre métier que d'écrire des chansons et des poèmes.

Tout au long de sa carrière, notes et mots sont intimement liés. Après des débuts en MJC, centres culturels et autres cafés-théâtres, et un premier vinyl, elle rencontre en 1994, à Loguivy de la Mer, Marie de Gélis avec laquelle elle crée le groupe Boufadou, qui produira quatre livres-disques (illustrés par Cécile Dalnoky) et génèrera de nombreux concerts en Bretagne et en région parisienne.

Manuelle compose des musiques pour le théatre (programme Danse l'école, Cie Mais comment fait-il ? Théatre des Tarabates...) et signe des installations sonores ("Chacun sa guerre 14-18, chroniques trégorroises"...)

Elle crée le groupe Manu Campos Trio avec Nathalie Le Gaouyat à la viole de gambe et Olivier Le Gallo aux percussions. Le groupe joue dans les cafés-librairies et les scènes de la région. Pendant près de quinze ans, elle sera aussi chef de chœur du groupe vocal Les Garagistes de Tréméven.

En 2012, elle publie un premier livre accompagné d'un CD d'instrumentaux et installations sonores (Le son sur l'épaule). Plusieurs autres livres suivront, dont certains liés à de belles rencontres, comme « Monsieur Madame », une série de poèmes sur des gravures d'Erik Saignes.
Pour allier sur scène ses deux passions, elle propose des lectures musicales,

mêlant extraits de ses livres, compositions personnelle (chansons, instrus) et pièces baroques, avec la violiste Nathalie Le Gaouyat.
Et lorsqu'elle donne des concerts solos, Manuelle s'accompagne à la guitare, à l'accordéon, à l'ukulélé, et au piano, s'il y en a un !
manuelle.campos@orange.fr ou 06 38 94 50 02

Rémi Martin

Bien connu des amateurs de musique traditionnelle, les talents de Rémi Martin en bombarde, flûtes, accordéon diatonique, gatcha (orgue pakistanais), gong, et autres voix, en font un compagnon idéal pour animer des fest-noz.

Ses premiers compères, les Sonerien ar Méné, de 1977 à 1981, s'en souviennent encore! Au fil du temps, il a formé de nombreux couples musicaux qui font danser les foules dans les salles des fêtes. Le plus récent, baptisé le Répépoublik, est avec Philippe Conan au piston.

Rémi apporte aussi sa contribution à des projets musicaux variés, se produisant en solo ou en groupe lors de concerts. Il contribue également à des enregistrements discographiques. On le retrouve par exemple sur des CD avec Carré Manchot, Guillemer, ou Manu Roblès... Radios et chaînes de télévision (RKB, France 2, FR3 Bretagne...) l'invitent aussi de temps en temps. Il donne des cours et des stages d'accordéon diatonique dans diverses écoles de musique de tout le département, voire plus loin.

Retrouvez-le en duos:

Martin-Pinc avec le violoniste Ronan Pinc, musiques de Bretagne et d'ailleurs, ronanpinc@lilo.org ou 06 52 50 63 84.
Le Martinicol avec le sonneur de biniou kozh Gaël Nicol, gael.nicol@wanadoo.fr ou 06 30 59 92 43.
Sahut-Martin, avec le chanteur Claude Sahut, chants de Bretagne, claude. sahut@laposte.net ou 06 89 20 45 23.
Le Répépoublik avec Philippe Conan au piston, phiphi.conan@wanadoo.fr ou 06 33 91 23 34.
Gwen et sa Rémi Martine avec Gwenola Larivain au violon et à la bombarde, gwenola.larivain@orange.fr ou 06 95 43 42 62

Marion Campos Gullotti

a démarré sa carrière au milieu des années 80 à Paris, en accompagnant des auteurs compositeurs-interprètes et jouant dans des groupes de rock, fusions et musiques du monde.

Elle joue sur toutes les scènes réputées, et travaille aussi comme guitariste de studio. Puis elle rencontre, dans le Sud de la France, la chanteuse Bïa avec laquelle elle enregistre le premier album de celle-ci, « La mémoire du vent » en tant que guitariste et arrangeuse. Leurs tournées les mènent en France bien sûr, et en Italie, Suisse et Allemagne. A cette époque, la musique de Marion se tourne vers le Jazz et les musiques improvisées, et lorsqu'elle déménage à Boston (US) dans les années 2000, elle enregistre un album de ses propres compositions, « Dreamers'walk ». Elle crée le Bright Street Trio et le Marion Campos quartet avec des musiciens bostoniens.

Il y a une dizaine d'années, elle commence à jouer du cavaquinho et se passionne pour le Choro brésilien, mais aussi la musique Cap-verdienne, et travaille avec des artistes de la communauté Cap-verdienne du Massachusetts. Elle participe à de nombreux projets de Choro, à Boston, ainsi qu'à Montréal. Parallèlement, elle se tourne vers l'enregistrement de compositions personnelles dans un style et une recherche plus basés sur la musique électro-acoustique et expérimentale, que l'on peut retrouver sur sa page Bandcamp:
https://marioncampos.bandcamp.com

Fréquentant régulièrement Plourivo depuis plusieurs années, Marion Campos Gullotti y vit maintenant de façon permanente depuis mai 2020. Retrouvez-la avec Alban Schafer et Erwan Tassel dans Choro de Cozinha, ou bien en duo Campos – Schafer, ainsi qu'en solo pour un récital classique et populaire « Latitudes latines » de musiques d'Espagne et d'Amérique latine... D'autres projets pointent leur nez, affaire à suivre !
mamacampos@hotmail.com 06 49 52 42 76

Si d'autres musiciens professionnels habitent Plourivo, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter pour un futur article.

POUVOIR DU MAIRE en matière de conflits de voisinage

Ne pas confondre les pouvoirs de police du Maire et le rôle du conciliateur.

Le Maire est de plus en plus souvent sollicité pour intervenir dans le cadre de différends entre voisins.
Les pouvoirs de police du Maire ont pour objet « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique « (Article L 2212-2 du CGGT). Le Maire doit intervenir afin de prévenir une atteinte causée à l'ordre public (divagation d'animaux, édifice menaçant de s'écrouler sur le domaine public...).

En revanche, le Maire est radicalement incompétent lorsque les troubles de voisinage ne constituent pas des atteintes à l'ordre public.

L'élu ne saurait, sauf à outrepasser ses fonctions, jouer le rôle du médiateur ou de conciliateur dans le cadre de litiges entre voisins.
En cas de gêne ou de nuisance de la part de son voisin, la première démarche est, sans aucun doute, de s'adresser à lui directement. Une discussion calme permet souvent à chacun de prendre conscience de la gêne occasionnée et d'apaiser la situation.

Si les difficultés persistent, il convient alors de saisir le conciliateur de justice : ***une permanence est assurée au Centre Dunant à Paimpol, le 2e jeudi du mois (prendre rendez-vous au 02.96.16.53.14).***

« Être aimable et respectueux envers ses voisins, c'est vivre auprès d'eux en bonne intelligence »

(proverbe chinois)

INFO SPECIALE
coronavirus covid-19 gestes de tri et bonnes pratiques à retenir

En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de Coronavirus - COVID 19 : Le SMITRED OUEST D'ARMOR rappelle aux habitants que l**es masques, gants et mouchoirs en papier ne doivent pas être déposés dans la poubelle jaune.** Les gestes de tri à adopter consistent à déposer les mouchoirs à usage unique usagés, les masques et gants usagés dans la poubelle noire des ordures ménagères (déchets non recyclables)

Où se faire dépister du coronavirus à proximité ?

Le Centre Hospitalier Max Querrien de Paimpol a un centre de dépistage PCR-COVID.19.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h20 à 16h15.
Rendez-vous :
www.keldoc.com ou
02 96 55 64 36
Le dépistage est réalisé à la MAISON MEDICALE DE GARDE (accès par la rue Yves-Marie LE GUYADER, à l'arrière de l'établissement).

IMPORTANT :
les mineurs doivent venir accompagnés et présenter une autorisation de soins, datée et signée par le représentant légal.

Des ateliers gratuits « mémoire en jeu » proposés par l'asad goëlo trieux

Vous avez plus de 60 ans et des difficultés de mémorisation dans la vie quotidienne ?
Vous souhaitez travailler votre mémoire. Que vous soyez bénéficiaire ou non de l'ASAD Goëlo Trieux, des ateliers « mémoire » vous sont proposés. Découpé en 6 séances de 1h30, au rythme d'une séance par semaine et à votre domicile, l'ASAD Goëlo Trieux vous propose un programme ludique. **Plus de renseignements au 02 96 20 27 97**

DECLARATION
DES RUCHES

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020 pour la campagne écoulée. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Si vous ne pouvez déclarer via internet, un exemplaire papier vierge du document Cerfa est disponible en mairie.
Cette déclaration est indispensable pour localiser les ruchers afin de pouvoir assurer un suivi sanitaire efficace en apiculture.

Tout contrevenant à ces dispositions s'expose à une peine d'amende de 450 €.

Brûlage des déchets verts

22 COMMUNES DES CÔTES D'ARMOR SONT CLASSÉES À RISQUE FEU DE FORÊTS ET DE LANDES, DONT PLOURIVO. VOICI L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 2 NOVEMBRE 2017

Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage des haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillement d'espaces verts et de paysage.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année,

qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

L'incinération des déchets verts agricoles est interdite lorsque le risque d'incendie est classé fort.

En dehors de cette période, l'incinération est soumise à autorisation écrite préalable du maire et les préconisations techniques suivantes devront être respectées :

- les sites d'incinération doivent être accessibles aux véhicules incendie.

Les distances minimales suivantes doivent être respectées :

- 100 mètres pour les routes et voies publiques,
- 50 mètres des habitations,
- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins, reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression,
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement de végétaux démuni de toute végétation,
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit.

Bien évidemment, le brûlage de tout autre déchet (ménagers, issus de travaux, matière plastique…) est strictement interdit.

à noter !

NOUVEAUX TARIFS DES LIGNES BREIZHGO

La Région a fait le choix d'harmoniser la tarification afin de proposer à ses usagers une gamme tarifaire identique sur l'ensemble du territoire.
Plus d'informations sur : www.breizhgo.bzh

ELECTIONS CRNACL

Retraités de la CRNACL, élisez vos représentants au sein de votre caisse de retraite. Le vote se déroulera du 1 er au 15 mars 2021.
Plus d'informations sur : www. crnacl.retraites.fr

Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes … Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance.

Accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière, elle est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).
La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer le référent du CDG 22 à ces dates :

- 20 janvier 2021 : rencontre à la cité des métiers : 18h/20h
- En attente date : Portes ouvertes au campus Mazier à Saint-Brieuc
- En attente date : Forum de l'emploi et de la formation au Palais des congrès à Saint-Brieuc.

Mais aussi, consulter les informations sur *le site du CDG 22 www.cdg22.fr ou celui de l'université Rennes2 : www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/licence-professionnelle*
Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22. arnaud.gouriou@cdg22.fr / 02 96 60 86 12

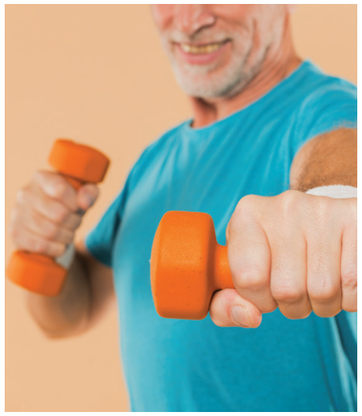

Ce programme de prévention s'adresse à toute personne âgée de 60 ans et plus, quelles que soient ses difficultés à se mouvoir.

Il a pour objectif de travailler la force des membres inférieurs et des bras, le champ visuel associé à la mobilité du cou, la souplesse et l'équilibre mais également et surtout de redonner confiance (par exemple lorsque l'on a peur de la chute).

L'activite physique et les seniors

En partenariat avec le Comité Départemental « Sports Pour Tous » et plusieurs communes environnantes, le CCAS de Plourivo a pour projet de proposer aux séniors de la commune des ateliers équilibre.

Des personnes un peu plus jeunes, peuvent également y participer si elles souffrent de troubles de l'équilibre.
Ce programme est animé et encadré par un animateur sportif formé aux difficultés liées au vieillissement et un certificat médical du médecin traitant est nécessaire pour y participer.
L'atelier PIED comporte 12 séances d'1h30 par semaine ; il se déroule sur une période d'environ 3 mois (hors vacances scolaires).

Ces ateliers sont financés par la Conférence des Financeurs et sont donc gratuits pour les participants.
Une conférence de présentation sera organisée à la salle polyvalente de Plourivo dès que les mesures sanitaires le permettront (probablement courant mars 2021).
Nous ne manquerons pas de vous en informer dès que la date sera fixée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Céline LE TREUT, Assistante Technique Sportive au 06.33.33.21.88 et à en parler autour de vous !

Pour en savoir plus sur l'atelier PIED et la Fédération Sports Pour Tous : www.sportspourtous.org et www.sportspourtousbretagne.org

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS CÔTES D'ARMOR

Ça pousse à Liorzh voutin

Connaissez-vous « Liorzh voutin - Jardin partagé de Plourivo » ?

Projet né fin 2017 sur 1400 m2 dans un ancien jardin clos de vieux murs, nous cultivons douze parcelles individuelles d'environ 25 m2 et entretenons trois parcelles collectives.

Nous avons la possibilité d'accueillir d'autres jardiniers, à la fois sur des parcelles individuelles (deux ou trois) mais aussi sur les parcelles communes (verger, spirale aromatique, serre, tous les bords de murs … demandent à être entretenus et font l'objet d'ateliers collectifs).
Semer, entretenir et récolter ensemble des légumes qui prennent de la place (pommes de terre, courges), c'est ce que nous avons à faire partager…
Nous apprécions aussi les moments de convivialité : échanges de graines et plants, repas type auberge espagnole, confection de nichoirs et tout autre temps de rencontres…

Nous nous apprêtions en novembre à nous constituer en association collégiale, mais le confinement nous a obligé à reporter cette étape importante.
Si vous êtes intéressé par ces activités, dans un esprit de partage et de solidarité, et dans le respect de la biodiversité et d'une éthique écologique, venez nous rejoindre !
Contact :
Liorzhvoutin@gmail.com

« Lorsqu'un des jardiniers est présent et le portillon ouvert, chemin N'All Gaer, n'hésitez pas à entrer et venir nous rencontrer ! »

« Le Salon » ou comment préserver les fonds marins

Depuis août dernier, « Le Salon » recycle vos cheveux ! Ces derniers représentent 50% des déchets d'un salon de coiffure.

Ils sont récoltés par Marie-Morgane et Camille dans le sac à cheveux.
Cette matière organique avec une structure en écailles est ensuite transformée en boudins et installée dans des eaux polluées afin d'en absorber les hydrocarbures. **Ce sont de formidables agents de limitation de la pollution de nos océans.**
1 kg de cheveux absorbe entre 6 et 8 litres d'hydrocarbures !
Marie-Morgane, ayant un papa marin de métier, s'est engagée pour la préservation de nos océans. C'est ainsi qu'elle a rejoint, tout naturellement, la démarche initiée par l'association « Coiffeurs justes ».
Pour plus d'informations :
https://coiffeurs-justes.com/

https://www.facebook.com/Le-Salon-105349850818702

« Le salon » vous accueille sur rendez-vous : 02 96 55 90 14
Jours et heures d'ouverture :
Mardi, jeudi :
9h00-18h00
Mercredi, vendredi :
9h00 – 19h00
Samedi : 8h30 – 17h00

L'Hair du Temps

Nathalie exerce son métier de coiffeuse depuis 33 ans. Vous ne trouverez pas de réseau social pour son salon de coiffure ! Ce qu'elle apprécie avant tout c'est la convivialité et le contact.

Elle précise : « rien de mieux que le bouche à oreille ! ». Pleine d'attentions et à votre écoute, elle propose un service de coiffures mixtes, s'adapte au petit budget des moins de 20 ans (-20%) et coiffe également les futures mariées. Toutes ses colorations sont sans ammoniaque ou végétales, fabriquées en France et de marques françaises.
Elle suit des stages professionnels régulièrement. Cela lui permet de proposer, sur rendez-vous, des massages bien-être du cuir chevelu de trente minutes.
Elle propose également à la vente des bijoux, foulards, sacs à main, parfums et produits de maquillage à base de minéraux.

Jours et heures d'ouverture :
Lundi, mercredi et jeudi :
9h00-12h00 / 14h00- 18h30
Vendredi : 9h00 – 18h30
Samedi : 9h00 – 17h00
Les horaires peuvent être adaptés en fonction des besoins de la clientèle.

Pour prendre rendez-vous :
06 72 04 69 64 (pendant la période « Covid », Nathalie reçoit également sans rendez-vous).

La "Redadeg"
(course)

est une course de relais qui a eu lieu en Bretagne pour la première fois en 2008, et tous les deux ans depuis.

Festive, populaire et engagée, elle traverse la Bretagne de jour et de nuit pendant une semaine pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique. La Redadeg permet aussi de donner un beau coup de pouce à des projets en faveur de la langue bretonne dans des domaines variés (médias, enseignement, culture, loisirs…) grâce à la vente des kilomètres du circuit.

L'édition 2020 a été reportée en 2021, et pour la première fois, les coureurs traverseront notre commune. Le conseil municipal a acté l'achat du kilomètre qui traverse le bourg, le km n°1953.
Les personnes qui le souhaitent peuvent participer de diverses manières : en achetant un kilomètre, en courant sur la portion de leur choix, en applaudissant les coureurs !

Rendez-vous est pris au bourg le samedi 29 mai 2021, vers 9 h 33.
Ar Redadeg, c'est 2020 kms sur 340 communes des cinq départements bretons. En 2021, départ de Carhaix le 21 mai, arrivée à Guingamp le 29 mai.

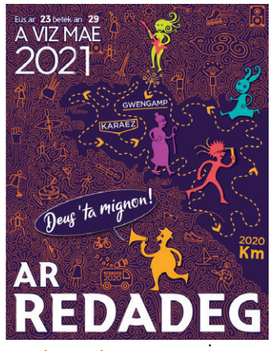

Tous les renseignements sont sur www.ar-redadeg. Bzh

Merci !

Après 32 années de service en tant qu'infirmière libérale, Solange Lassiette prend une retraite bien méritée.
Le cabinet infirmier reste à la disposition de la population. Aurélie Le Houerou et Solène Le Gonidec sont venus compléter l'équipe auprès de Florence Le Callennec pour assurer la continuité des soins.
Tel : 02.96.55.94.64.

Le mot de la nouvelle directrice de l'école du bourg

« Originaire de Lézardrieux et maman de trois enfants, j'ai, après une expérience parisienne, intégré le département il y a onze ans. J'ai notamment enseigné dans les écoles de Bégard, Plouguiel et Pleubian.

C´est avec grand plaisir que j'ai obtenu le poste de directrice de l'école de Plourivo à compter de la rentrée de septembre. L'école de Plourivo avec des locaux fonctionnels, neufs pour partie, est un lieu fort agréable pour travailler. La charge d'une direction est pour moi une nouvelle expérience professionnelle, et mon collègue Yann Albrecht a été d'une grande coopération lors de la transmission de la direction.

A mon arrivée, j'ai apprécié l'accueil que m'a réservé l'équipe enseignante (Mmes Lenotte, Conq, Morin-Lachivert et M. Masson) d'une part, et celui des accompagnantes des élèves en situation de handicap (Sylvie et Renée) d'autre part. J'ai également été sensible au travail de tout le personnel communal qui œuvre au bon fonctionnement de l'école. »

Marine Le Gonidec

Les repas

La loi EGalim demande, depuis le 1er novembre 2019, qu'un menu végétarien soit proposé aux enfants de maternelle et primaire par semaine.

C'est-à-dire un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers. L 'application de cette loi n'est pas obligatoire dans les structures de moins de 200 couverts servis. **Pour autant, Cyrille Cayet, notre chef cuisinier, se fournit en légumes, à l'ESATco pour concocter avec imagination de savoureux menus végétariens.** Cyrille a aussi pour objectif de développer l'achat local des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations :
https://agriculture.gouv.fr/egalim-depuis-le-1er-novembre-un-menu-vegetarien-par-semaine-dans-toutes-les-cantines-scolaires
Prix du ticket repas enfant : 2,80 €
Carte de 15 repas : 42 €

Les effectifs

Bourg :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
25 élèves	23 élèves	17 élèves	23 élèves	28 élèves
Enseignante	**Enseignante**	**Enseignant**	**Enseignante**	**Enseignante**
Anne LENOTTE	Marie-Laure CONQ	Jean-Michel MASSON	Marine LE GONIDEC	Cathy MORIN-LACHIVERT

Penhoat :

TPS/PS	CP	CP
24 élèves	23 élèves	24 élèves
Enseignante	**Enseignante**	**Enseignante**
Catherine NÉDELEC (Directrice)	Sylvie SALAÜN	Catherine LEPINVIDIC
ATSEM	**ATSEM**	**ATSEM**
Yveline ALLAIR	Christine CHAUVIN	Véronique QUÉRO

Informations recueillies auprès de Stéphane Le Goff
Délégué aux affaires scolaires et périscolaires

Les chapelles de la commune

(rédactrice : Silvi Donnart)

Plourivo a compté autrefois jusqu'à sept chapelles sur ses terres. La Chapelle Neuve (vers Plounez), la chapelle de Kermaria (en Kerhuel), la chapelle Saint- Rion du Bourblanc, et la chapelle Saint-Nicolas (en Moulouarn) ont aujourd'hui disparu. Il nous reste la chapelle Notre-Dame de Lancerf, la chapelle Saint Ambroise à Kerleau, et la chapelle Saint Jean à Penhoat.

Chapelle Saint Jean

Chapelle Notre-Dame de Lancerf

Chapelle Notre-Dame de Lancerf

Cette chapelle située sur un versant de vallée du Trieux dans un grand placître présente des parties du XIIIe ou XIVe siècle, mais c'est le résultat de son remaniement du XVIIe siècle qui domine dans son aspect actuel. On admire notamment son clocher-mur.

Cette chapelle a fréquemment changé de propriétaires : ne remontons pas plus loin que 1884, lorsque la famille Dupont, dont la dame était veuve du comte de Labenne (fils naturel de Louis-Napoléon Bonaparte), l'a acquise. Cela explique que le tombeau du comte de Labenne ainsi que de son fils de cinq ans s'y trouvent. La chapelle changea encore cinq fois de propriétaires.

En 1938, sa propriétaire fit déménager plusieurs éléments de mobilier et les deux croix primitives du cimetière. Pendant la guerre 1939-45, la chapelle subit des dégradations, et elle était quasiment en ruines lorsque l'association diocésaine l'a acquise en 1958. D'importants travaux furent réalisés dans les années suivantes.

Depuis 1998, c'est l'association des Amis de la chapelle de Lancerf qui veille à son entretien et à son embellissement. La même association a aussi fait réinstaller une des croix monolithes dans le placître, en 2002. Le pardon de Lancerf est célébré le 15 août.

Chapelle Saint Ambroise

Propriété du CCAS de la commune, la chapelle que nous voyons aujourd'hui a fait l'objet en 1923 d'une restauration.

Elle est également le résultat de deux reconstructions, la seconde ayant été réalisée à la fin du XIXe siècle. Cependant, un mystère subsiste...En effet, on suppose qu'à l'origine elle était rattachée au manoir de Kerleau (qui se trouve à 100 mètres de l'enclos actuel) sans que l'on soit certain de son emplacement premier.

L'enclos, petit mais plein de charme, recèle une fontaine dont les vertus guérisseuses étaient réputées jusqu'en Trégor, de même que le culte de Saint Ambroise amenait les jeunes mères à présenter leur enfant à la statue du saint, pour lui demander protection. Le pardon de Saint Ambroise se déroule le soir du deuxième samedi de juillet.

Chapelle Saint Jean

Elle est aussi propriété du CCAS. Son édification remonte au XVIe siècle, mais elle a été fortement remaniée début XXe siècle, sur des dimensions plus petites que l'originale, et en condamnant la cave de celle-ci.

Son histoire est liée à celle de familles nobles de Plourivo: les Rohan-Guéméné, Roquel du Bourblanc et Ruffaut. Une pierre armoriée aux armes des Ruffault en alliance avec celles des seigneurs de Kerhuel est visible sur la façade extérieure du chevet.

La chapelle abrite aussi un groupe sculpté de Sainte-Anne, la Vierge et l'enfant, classé objet Monument Historique. Le pardon, sous la banière de Saint-Jean-Baptiste, est célébré le soir du samedi le plus proche de la Saint-Jean, le 21 juin.

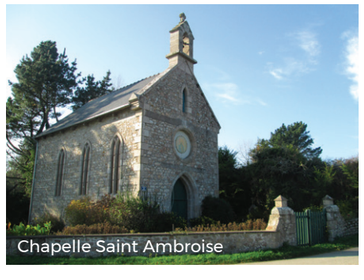

Chapelle Saint Ambroise

Sources :
Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes du Nord (1940), fascicule "La Chapelle de Lancerf" par Annie-Claude Ballini (2001), texte exposition "2000 ans d'histoire plourivotaine".

Les conseillers communautaires

Le conseil d'agglomération est l'instance de décision première de l'agglomération. Il est composé de membres titulaires dont un président, plusieurs vice-présidents, des conseillers délégués et membres suppléants.

Les conseillers communautaires prennent les décisions relatives à l'exercice des compétences de l'agglomération. Ils délibèrent sur les grands projets, les affaires courantes et votent les budgets.

Il existe des commissions qui ont pour objet de constituer des lieux d'échanges et de débat autour des questions thématiques importantes. Ces commissions remontent leurs propositions au conseil d'agglomération en vue des votes.

Ainsi, la commune de Plourivo est représentée par les conseillers municipaux dans les commissions suivantes :

Service Public communautaire :
Véronique Cadudal :

- Commission d'Appels d'Offre
- Services publics locaux

Développement humain et social :
Mélanie Balcou :

Économie, ouverture et grands projets :
Jean-Yves Dannic

Finances et évaluations :
Elodie Guegan

Aménagement et revitalisation du territoire :
Pascal Horellou

Eau et assainissement :
Philippe Riou

Nouvelles dynamiques territoriales :
Sylvie Donnart

Il existe des délégations de représentation au niveau d'organismes extérieurs. Les conseillers municipaux s'y inscrivent également et remontent les informations vers l'agglomération :

SMITRED - Usine de VALORYS :
Frédérique Havet

Centre Intercommunale de l'action sociale (CIAS) :
Pascal Horellou

Lycée Public Kerraoul :
Véronique Cadudal

Association de gestion et de restauration de l'Abbaye de Beauport (AGRAB) :
Sylvie Donnart

Comité de gestion des sites du Conservatoire du Littoral (exemple : Maison de l'Estuaire) :
Pascal Horellou

(informations recueillies auprès de P. Horellou)

Usine de fabrication de masques

Cette usine « La coop des masques » se trouvera sur la commune de Grâces. Une production d'environ 45 millions de masques par an est prévue pour début 2021. Dans ce cadre l'Agglo s'engage à hauteur de 50.000 € sous forme de souscription de parts sociales.
Plus d'informations :
https://www.lacoopdesmasques.com/notre-projet-reouverture-usine-fabrication-masques-de-protection-bretonne-solidaire/

Environnement

Crédit photo: Jean-Philippe MERIGLIER (http://jpprod.fr/)

SE BALADER À PLOURIVO ET RESPIRER L'AIR IODÉ DU TRIEUX…

Entre iode et odeur de pins maritimes, laissez-vous tenter par une belle balade dans la forêt de Penhoat-Lancerf tout en longeant les rives du Trieux.

Vous y découvrirez de magnifiques paysages changeants au rythme des marées, ainsi que le château de la Roche Jagu lorsque vous serez arrivés à Coat Ermit. Peut-être croiserez-vous sur votre chemin des chevreuils et entendrez le bruit du bec du pic épeiche tapant sur un tronc d'arbre… Votre point de départ ? Le manoir de Traou Nez, actuelle Maison de l'Estuaire. Vous y trouverez deux boucles pédestres de 3 et 8 kilomètres. De quoi faire de belles découvertes ! Vous pouvez aussi commencer votre balade par le train depuis Paimpol, Guingamp et même Paris !

En descendant à l'arrêt de Traou-Nez, vous êtes à quelques pas de la Maison de l'Estuaire.

Maison de l'Estuaire :
02 96 55 96 79 -
https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/se-divertir/sports-et-loisirs/sites-et-maisons-nature/

Animations 2021

Sous réserve des autorisations liées à l'épidémie de Covid-19

Janvier

Le 16
Bal country
Nashville Cowgirls and Boys
Salle polyvalente

Le 23
Spectacle
Fred THEYS
Salle polyvalente

Février

Les 25/26/27/28
Spectacle comedia Del Arte et exposition de masques
LBobo
Salle polyvalente

Mars

Les 5/6/7
Festival du Livre
Lire à Plourivo
Salle polyvalente

Le 19
Cérémonie
Anciens combattants
Ancienne garderie

Avril

Les 3 et 4
Stage Raconter avec des objets
LBobo
Salle polyvalente

Le 10
Repas
Avenir du Goëlo
Salle polyvalente

Le 24
Repas
Amicale laïque
Salle polyvalente

Mai

Le 1e et 2
Stage Le jeu masqué
LBobo
Salle polyvalente

Les 21/22/23
Concours de boules et brocante
Avenir du Goëlo
Mézou

Le 22
Repas
Avenir du Goëlo
Salle polyvalente

Le 29
Repas
Comité de jumelage
Salle polyvalente

Juin

Les 5 et 6
Stage Le jeu improvisé
LBobo
Salle polyvalente

Le 6
Journée jeux équestres
Les chevaux du Coat
Mézou

Le 19
Marché gourmand
O2 l'air
Penhoat

Le 20
Kermesse
Amicale laïque
Ecole de Penhoat

Le 26
Spectacle de twirling
Les Alizées
Salle polyvalente

Août

Le 15
Brocante
Amis de la chapelle
Lancerf

Septembre

Le 5
Course nature
O2 l'air
Penhoat

Octobre

Le 10
Repas des ainés
Municipalité
Salle polyvalente

Novembre

Le 11
Repas
Anciens combattants
Salle polyvalente

Les 19/20/21
Exposition
Group'Art
Salle polyvalente

Décembre

Les 3/4/5
Téléthon
Salle polyvalente

Le 10
Repas de fin d'année
Anciens combattants
Club des retraités

Informations sur les stages Lbobo auprès de Pascal Hournon au 06 77 19 26 16.